



NON RESPECT REGLEMENT COPROPRIETE

Par **BELLECOUR**, le **30/01/2013** à **12:10**

Bonjour !

Notre immeuble possède une cour dont l'usage est strictement réservé au chargement-déchargement. Je possède un garage au fond de la-dite cour et suis régulièrement coincé par deux copropriétaires qui stationnent de façon récurrente et gênent voire m'empêchent d'utiliser normalement mon garage. Syndic et Pdt du Conseil syndical répugnent à agir : un des contrevenants est ami du du Pdt du CS ... J'ai des constats d'huissier, des dizaines de photos géolocalisées et horodatées. Le syndic a rappelé plusieurs fois cette interdiction en AG, sans succès, et il ne bouge guère.

Je voudrais éviter le conflit frontal.

Merci pour votre réponse.

Par **youris**, le **30/01/2013** à **17:15**

bjr,

contactez votre protection juridique si vous en avez-une.

le syndic a pour mission de faire respecter le règlement de copropriété.

cdt

Par **HOODIA**, le **31/01/2013** à **07:16**

N'ayez pas peur de faire respecter vos droits en restant ferme ,mais toujours avec un esprit de conciliation...

Vous pouvez rentrer dans le CS pour faire preuve de votre détermination de faire respecter le RC.